

Atelier : Multiplication des data centers, consommation d'énergie, d'eau, emprise du foncier, emploi : comment se mobiliser ?

Vendredi 28 novembre 9h30 - 12h

Compte-rendu et suite de l'atelier sur les data centers

environ 40 participant·es

1. Introduction

--- William (Solidaires)

Derrière l'Intelligence Artificielle et la déferlante des datacenters se cache une explosion mondiale dans lequel la France prend toute sa part et en particulier en Île-de-France, en plus de Marseille. Après l'installation massive d'entrepôts logistiques, l'économie numérique gagne du terrain, l'Île-de-France comptant déjà plus de 160 datacenters, dont 44 en Essonne et 36 en Seine-Saint-Denis.

Après les annonces d'investissement de 109 milliards d'euros lors du Sommet pour l'Action pour l'IA (février 2025), 28 nouveaux sites d'accueils susceptibles d'accueillir des centres de données ont été identifiés, en plus de 35 sites annoncés en février 2025.

Pour alimenter les immenses besoins en outils d'intelligence artificielle, le secteur de la tech multiplie les centres de données, des usines du numérique de plus en plus nombreuses, de plus en plus puissantes et de plus en plus voraces en énergie. Derrière ces créations synthétiques et ces assistants virtuels se cache l'expansion des centres de données où se trouvent les ordinateurs permettant de faire fonctionner les IA avec des besoins accrus de calcul informatique.

Ici et là, des habitants découvrent des projets d'implantation d'énormes datacenters à proximité des logements, d'équipements recevant du public (écoles-crèches-organismes de formation...) méprisant l'intérêt général et celui de la population au nom de l'attractivité du numérique.

La Mission Régionale de l'Autorité environnementale d'Île-de-France émet d'ailleurs d'importantes réserves pour la santé et la sécurité des populations riveraines avec des pollutions subies dont les conséquences sont connues sur la santé et le vivant. Souvent implantées en milieu urbain et reliées au seuls intérêts économiques, ces puissantes infrastructures privées ne peuvent qu'impacter et participer à l'extension des difficultés sociales, culturelles et civilisationnelles avec les développements exponentiels de l'IA. Car un datacenter est anti-écologique et crée peu d'emplois locaux. Panneaux solaires, éoliennes, centrales nucléaires, lignes hautes tensions, toutes ces infrastructures reposent sur l'extraction forcénée de ressources : béton, cuivre, lithium, cobalt, silicium etc. Leur construction est vorace en matières premières et s'accroît : cela se traduit par une course au gigantisme et un accaparement énergétique qui consomme du foncier agricole, naturel

et nécessite d'être refroidis avec des gaz réfrigérants ou de grands volumes d'eau. Un processus qui participe à la création d'un monde robotisé, se traduisant par une réduction de l'autonomie humaine personnelle et collective.

Si les mouvements écologistes ont combattu l'accaparement de l'eau et les mégabassines, avec l'[Alliance écologique et sociale](#) nous pourrions alerter sur l'invasion des datacenters et l'accaparement de l'électricité et défendre un moratoire sur les grosses installations futures !

--- **Alban Mosnier (Attac)**

Rappel du contexte

- Dans le monde

Amazon, Microsoft, Google et Meta (Facebook, Instagram) ont investi en 2024 200 Md\$ en nouvelles infrastructures

Course à l'IA : Google et Amazon, des montagnes de dette s'accumulent chez les géants (montages sophistiqués pour lever des sommes considérables mais au prix de taux d'emprunt mirobolants)

Start-ups : OpenAI (Sam Altman, valorisation 500 Md\$), xAI (Elon Musk, valorisation 230 Md\$), Mistral AI (Arthur Mensch, valorisation 12 Md€)

Fabricant de puces : Nvidia (quasi-monopole)

- En France

La France compte déjà plus de 320 data centers dont 1/3 en IdF (en nombre, mais bien davantage en surface et en volume de données)

en IdF : 164 datacenters, dont 44 en Essonne et 36 en Seine Saint Denis.

2ème hub numérique : Marseille (cf collectif *Le Nuage était sous nos pieds*)

Par ailleurs, les Émirats Arabes Unis vont investir dans un data center géant en France, pouvant aller jusqu'à 1 GW, « ce qui représente des investissements d'un ordre de grandeur de 30 à 50 Md€ ». Lieu avancé : Fouju (Seine-et-Marne)

Loi de simplification

En France, la loi de simplification de la vie économique promulguée le 26/11/2025 : parmi les nombreuses dérogations en matière de législations écologiques et démocratiques, on y trouve aussi les infrastructures du numérique comme les data centers pour faciliter leur installation : délais de consultation raccourcis, dérogations environnementales, communes écartées de la rédaction des plans d'urbanisme... L'État pourra passer en force sur les projets de data centers, qui seront estampillés « d'intérêt national majeur »

Impacts environnementaux et sociétaux

Ces serveurs dédiés au traitement et au stockage des données informatiques soulèvent de nombreux problèmes :

- **Consommation d'électricité :**
La consommation en électricité pourrait être multipliée par 4 en France d'ici 10 ans, et atteindre 7,5 % de la demande totale de courant électrique, soit plus du double de la part des transports aujourd'hui – contre 2 % actuellement
En 2024, RTE a annoncé que la puissance électrique demandée par l'ensemble des projets de data centers construits, en cours et à l'étude en Île de France, atteint 7,5 GW soit le niveau de puissance nécessaire à l'alimentation de tous les habitants de la métropole du Grand Paris à la pointe d'hiver. A l'échelle nationale, les projets actuellement planifiés par RTE d'ici 2030 consommeraient l'équivalent de la production énergétique de 3 nouvelles centrales nucléaires et demi.
Conserver la dynamique actuelle des datacenters va rendre caducs les objectifs de décarbonation de nombreux secteurs pour 2030 et 2050 (véhicules électriques, électrification de l'industrie, décarbonation des bâtiments)
- **Consommation d'eau**
dernier rapport de l'IEA « Energy and AI » publié en avril 2025 : les data centers ont consommé environ 560 milliards de litres d'eau à l'échelle mondiale en 2023. Un chiffre qui selon eux pourrait plus que doubler d'ici à 2030, pour atteindre près de 1 200 milliards de litres par an.
Amazon, Microsoft et Google s'accaparent l'eau des régions les plus sèches du monde (enquête SourceMaterial et le Guardian)
- **Émissions de gaz à effet de serre :**
Au niveau mondial, les émissions de GES dues aux data centers devraient s'élever jusqu'à 920 MtCO₂eq à l'horizon 2030 (soit 2 fois les émissions annuelles de la France) (rapport du Shift Project)
- **Production de quantité de chaleur colossale :**
Si en principe sa récupération est inscrite dans la loi pour notamment le chauffage de l'eau et des bâtiments (lorsque les centres se situent à proximité d'une usine ou d'une zone urbaine), elle ne l'est en réalité jamais réalisée.
- **Pollutions environnementales :**
des groupes électrogènes fonctionnant au fioul sont allumés une fois par mois pendant plusieurs heures pour vérifier leur fonctionnement larguant au passage une fumée composée d'oxydes d'azote (NOX), de monoxyde de carbone (CO) et de poussières (aux Ulis, les groupes électrogènes ont fonctionné durant 270 heures provoquant un risque sanitaire pour les populations situées à proximité)
- **Pollution sonore et lumineuse continues**
- **Emprises foncières : accaparement et artificialisation des terres**
- **Dégâts de l'extractivisme pour le pillage des métaux rares (exploitation néo-coloniale, cf génération lumière sur les massacres au Congo)**
- **Conséquences sur le travail (conditions de travail, missions de service public, etc)**
De plus, le monopole des datacenters sur les ressources énergétiques et foncières peut engendrer un risque d'éviction, notamment au détriment des entreprises

industrielles, plus ancrées localement et génératrices d'emplois ; alors qu'un data center n'est pas un bassin d'emploi durable.

2. Focus dans l'éducation nationale

Michel Decha (SNES-FSU)

La façon dont l'écologie est abordée dans les écoles et les lycées « prendre un bain c'est mal, prendre une douche c'est mieux ». Mais ne va pas bien loin, en oubliant de s'intéresser aux causes ou à ceux qui sponsorisent ces actions.

Il existe des établissements « développement durable » alors qu'on a des écoles qui sont des passoires thermiques.

Pour ce qui est du numérique, on est dans un paradoxe : on demande aux élèves d'être de moins en moins devant les écrans alors qu'on utilise (profs, parents et élèves) un logiciel qui s'appelle PRONOTE, qui relève les absences, le travail donné, le travail rendu, les échanges avec les profs, les administrations, qui demandent des Go de données. Sans compter les ordinateurs donnés par les régions.

Problèmes :

- Les data centers : 3 salles de datacenter privés (avec une de secours), chaque serveur hébergé sur une machine virtuelle dédiée à l'établissement. 12 sauvegardes de données et 30 archives par jour. 7700 établissements profitent de PRONOTE dans le second degré.
- Les nuages (clouds) permettent de stocker 100 Go par prof, plus le service de messagerie académique. C'est vrai à la Fac et inclut les vacataires.
- Les vidéo-conférences : accès à Teams de Microsoft, et à zoom. Même des remplacements peuvent se faire par video-conf. Les autres solutions, libres et moins coûteuses en données n'ont pas été évoquées par le ministère.

L'arrivée de l'IA : « ChatGPT, fais mon devoir s'il te plaît ». Les profs sont poussés de plus en plus à l'utiliser. Le message caché : « vous pourrez être remplacé par ... ». Les profs de langue s'interrogent sur la concurrence de DuoLingo, et doivent expliquer aux élèves, aux familles qu'enseigner une langue c'est quand même aussi transmettre la culture de cette et pas qu'un apprentissage robotique dont on a besoin.

Les élèves sont sur-informés par les réseaux sociaux, les fake-news mais on ne les informe pas sur le lien entre le numérique et l'écologie.

La FSU a proposé un groupe de travail autour du numérique (un numérique public qui nous sortirait des Gafam) → document distribué contenant des recommandations*

* ce document peut-être envoyé sur demande

3. Collectifs de lutte – MNLE 93

Jean-Marie Baty et Nicole Picquart (MNLE-93)

Voir la contribution écrite en annexe I.

Conclusion : « Il y a donc des conditions plus favorables aujourd'hui pour mener une campagne offensive contre ces data-centers et enrayer leur développement. Il faut arriver à imposer un moratoire sur ces projets et provoquer un vrai débat publique en Île-de-France ».

Échanges avec la salle :

- commentaire d'une personne qui est affolée devant les millions de photos et vidéos qui s'échangent quotidiennement et qui nécessitent des transferts énormes de données.
- crainte d'envoyer les data centers là où il y a moins de mobilisation, et que les gens ne se rendent pas compte des conséquences de l'utilisation de l'IA, comme l'extractivisme pour les métaux rares.
- se méfier du « not in my backyard (pas dans mon jardin) » c'est bien qu'on se mobilise dans le 93 ou le 91, mais il faut dire « ni ici, ni ailleurs » ! c'est un peu comme le colonialisme, si c'est loin de nos fenêtres, ça ne nous regarde pas ...
- sur la manière dont c'est relayé dans les médias, qui traitent en général les gens qui se mobilisent de râleurs et râleuses.
- membre du Collectif du Bourget : les habitants à proximité sont des classes populaires qui ont du mal à joindre les deux bouts, ou des populations étrangères, difficiles à mobiliser. Les élus profitent de cette vulnérabilité. Le maire a été jusqu'à déclarer que le data center ferait baisser l'électricité pour eux !
- Il faudrait réfléchir sur les usages dont on a besoin, et donc configurer ces data-centers à la juste hauteur de ces besoins. Par exemple les vidéos qui ont permis de montrer les violences policières et qui ont circulé dans les réseaux sociaux.
- Lou Chesné, de Sud énergie : côté EDF, projets dédiés à trouver des GW de puissance pour justifier l'expansion du parc nucléaire et les data centers sont une mine d'or pour EDF.

4. Enjeux du numérique et de l'IA

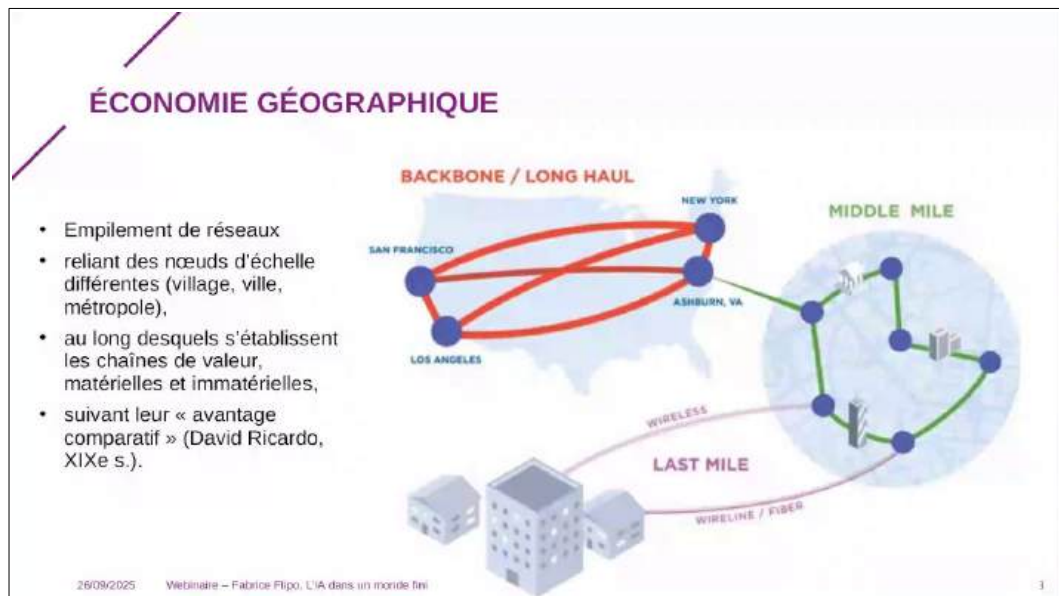
Fabrice Flipo (professeur à l'Institut Mines-Telecom)

Alors que la France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, et qu'elle vise à diviser par deux sa consommation d'énergie, dans ce but, le secteur numérique suit la trajectoire opposée : sa consommation pourrait doubler et ses émissions (directes et indirectes) tripler. Le numérique pourrait alors représenter à lui seul plus de 100% de l'empreinte carbone d'un Français moyen. Quelles sont les causes ? Quelles sont les solutions ?

Le numérique a 2 fonctions :

- l'espace public (réseaux sociaux, replay chaînes TV, journaux numériques, etc)
- la commande (logistique, ex. Amazon) internet + conteneur (Pascal Lamy sur la mondialisation) le dock est lié au datacenter

Les réseaux assurent les inter-connexions : « routes de l'information »



Transformation profonde des modes de vie. Question : jusqu'où ça peut aller ?

Prévision de l'OCDE : le monde d'ici 2060 consommera 2 fois plus de matière.

« C'est bluffant », mais le consommateur, derrière son écran, ne voit pas ce qu'il y a derrière.

Les Américains qui possèdent nos espaces publics (ex. Microsoft), qui possèdent nos supports... l'Europe, la France ne se bougent pas trop la-dessus, considèrent que le problème c'est la Chine. Mais l'autre grand problème c'est Taiwan qui fabrique l'essentiel des composants.

Le graphique de la capitalisation boursière.

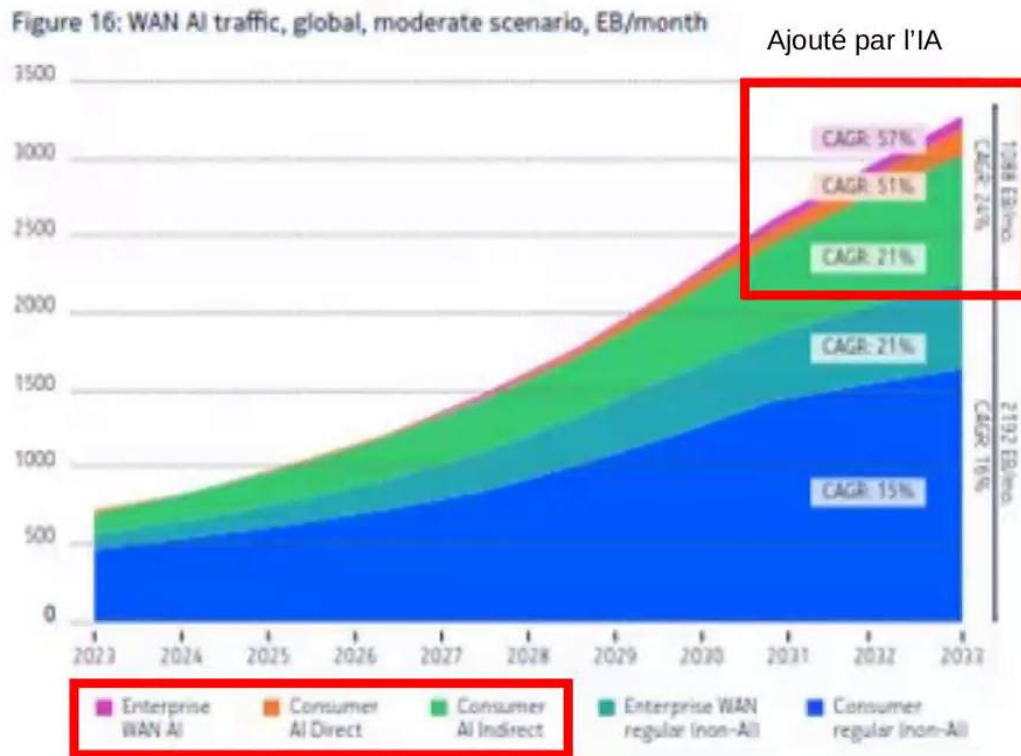
La contribution quotidienne en volume vient des vidéos (gros algorithmes et fichiers > 1 Go). Le mobile consomme beaucoup plus que le fixe.

L'IA n'est pas une nouveauté (associe la cybernétique – rétroaction - avec des corrélations générées à partir de bases de données) mais a été rendue possible par la capacité des machines et la quantité de données disponible.

Évolution du trafic en fonction des années

en ordonnée : exaoctets (1 EB = 10^{18} octets) par mois

carré rouge : part de l'IA



Croissance folle de la quantité de data qui transitent, générant un trafic de plus en plus important. L'IA en prend une part de plus en plus grande.

Pour une info plus approfondie, on peut visionner une intervention de Fabrice Flipo auprès des "référents sobriété numérique" de l'ESR

<https://peertube.mesnumeriques.fr/w/4JqyaoM6RFmtdid1M3tkyU>

Échanges avec la salle :

- question : rapport entre l'IA et la 5G
>> avoir des réseaux là où il n'y en a pas et pouvant transférer un nombre de données plus important
- question : quelle différence entre le numérique classique et l'IA ? la demande en énergie électrique n'avait pas été anticipée
>> en 2019, Google avait un objectif de 100 % de renouvelables et une neutralité carbone. Résultat : leurs émissions de GES a augmenté de 50 % à cause de l'IA
les entreprises ne veulent pas communiquer
alors que tous les secteurs diminuent leur consommation d'énergie, seul le secteur de numérique augmente sa consommation
efficacité énergétique : elle augmente mais les usages augmentent plus vite

- question de la souveraineté ?
>> Adopter les logiciels libres et faire de la sobriété

5. Neutralité de la technologie du numérique ?

Gary Libot (journaliste au Chiffon)

La technologie serait porteuse d'une forme de neutralité : l'importance, c'est les usages qu'on en a. Il y a les mauvais (superfétatoires, superficiels, consuméristes, énergivores) qui sont à éviter, et les bons qui sont à maintenir.

Les mauvais usages sont créés par le CAC40, les Gafam, la Silicon Valley, ... qui veut accumuler de la valeur de manière infinie.

Avec le Chiffon, on y oppose l'idée de l'ambivalence de la technologie : on ne peut pas séparer les mauvais et bons usages, mais sont intimement liés. Un exemple : l'automobile. Au pire peut servir à écraser son voisin, et au meilleur emmener sa compagne enceinte à l'hôpital. La voiture est un instrument technique qui a recomposé la société de fond en comble, sous leurs aspects géographique, urbanistique, économique. Il se joue quelque chose d'assez similaire avec les datacenters.

Il y a ceux qui disent que les datacenters, c'est pour l'instant énergivore, une gabegie, etc et qui appellent à une nationalisation de ces infrastructures, et proposent de réguler les excès de ces technologies.

Une véritable critique du monde numérique, les datacenters, doit éviter de s'enfoncer dans l'impasse de la neutralité de la technologie. Il doit être critiqué à l'heure de Trump, Poutine, etc car le numérique et l'industrie qu'il y a derrière est le creuset d'une société néo-totalitaire, dont on est en train de voir depuis la massification de l'usage numérique les premiers effets conséquents : contrôle statistique et algorithmique des populations, destruction de nos facultés de concentration, montée de l'insuffisance culturelle, intensification de la confrontation des propagandes, et qui fait tomber en obsolescence la séparation entre le vrai et le faux, entre le réel et l'artificiel, explosion du sentiment éprouvé de solitude et de l'isolement, atomisation des populations ... qui, selon nous, favorisent la montée en puissance de régimes autoritaires.

Piste de réflexion : l'accaparement de l'eau avec les mégabassines pouvait relier à la question de l'accaparement de l'énergie électrique par les infrastructures de datacenters, mais aussi des super-calculateurs.

Tension des usages majeurs qui justifient le retour de l'extractivisme, la relance du nucléaire, l'explosion des énergies pseudo-renouvelables, etc

Exemple du **projet d'un campus de datacenters à Fouju** (Seine-et-Marne), avec une puissance annoncée de 1,4 GW (équivalent à 1 réacteur EPR). Principaux investisseurs : MGX (Émirats Arabes Unis), BPI France et Nvidia + fonds Andreessen Horowitz (de la Silicon Valley, AndreeseAndreesen étant un conseiller trumpiste)

Voir la carte actualisée en mars 2025 des datacenters en Île-de-France du Chiffon n°18 (automne 2025)

Échanges avec la salle :

- Gilles Sabatier (Attac) : Attac fait partie du collectif Hiatus pour résister à l'IA et son monde (s'est mobilisé lors du projet de loi sur la simplification de la vie économique - Art. 15 - qui permet de faciliter l'installation de datacenters en le déclarant projet d'Intérêt National Majeur) ; Amazon, c'est 924 datacenters dans le monde dont 29 en France ; Bruno Le Maire avait déclaré que la France devait être la terre d'accueil des datacenters ; les datacenters appellent la construction d'autres centrales nucléaires ; consultation possible sur le site du campus de Fouju.
- Clélia (Greenpeace) : rappelle que les datacenters s'implantent parce qu'ils ont été autorisés. Les élus n'ont pas d'alternative. Exemple sur la friche polluée d'air France à Orly, les élus voulaient une activité productive mais le seul candidat était un datacenter parce que c'était le seul projet économiquement viable. Par ailleurs, les datacenters sont des ICPE et donc des inspecteurs vérifient qu'ils ne présentent pas de risque de pollution. Sauf que les critères du code de l'environnement concernent les pollutions immédiates et de proximité. Or notre usage du numérique dépasse les frontières et ne se limite pas aux datacenters situés en France. Derrière la multiplication des datacenters c'est l'usage du numérique global qui est interrogé.
- projet dans le 94, à Vitry-sur-Seine : la mairie s'est engagée sur un projet de méga-datacenter sur un site de dépôt pétrolier BP (42 ha) qui va partir. Moment de réagir, et surtout à l'approche des élections municipales
- va nous priver de la décarbonation (voir le rapport du Shift Project) ; décisions ont été prises très technocratiquement ; ça doit valoir le coup d'intéresser les gens et de les aider à s'approprier eux-mêmes de ces enjeux.
- problème de l'artificialisation des terres
- les mairies acceptent parce qu'il y a aussi des mannes financières ; ce sont les communes alentour qui s'opposent aux projets
- Alban : au niveau de Communauté Paris-Saclay : on peut lire dans son PCAET, que la collectivité se sent démunie face à ces implantations ; « Sur le territoire de l'agglomération, les projets de data centers connus et en cours à ce jour pourraient représenter une puissance installée de 755 MW. A terme, la consommation électrique annuelle de ces installations pourrait atteindre environ 3 000 GWh (à titre de comparaison, la consommation élec. du territoire était de 2 394 GWh en 2021) »
- Gary : creuser le sujet de moratoire à Amsterdam décidé en 2019, idem pour l'Irlande en 2021 ; sur la question de la superficie, ce ne devrait pas être un sujet : les 164 datacenters de la région représentent un total de 339 ha.
- Chaleur fatale : 13 à 15 % peuvent être récupérés mais installation à payer par le contribuable
- Attac 93 : les datacenters sont juste une partie d'un tout ; mais pas évident de mobiliser sur la vision du monde ; dans le 93, des structures hospitalières vitales

sont au bord de cessation de paiement mais a dû utiliser l'IA pour avoir les infos dans le temps imparti.

- Solidaires : expliquer pourquoi on veut un moratoire
- problème de temporalité : sachant qu'il faut 15 ans pour qu'un datacenter soit opérationnel, si on fait baisser les courbes de croissance du numérique, les investisseurs vont réfléchir à deux fois et du point de vue économique, les projets vont peut-être rester en plan.

6. Conclusions

Deux phases d'interventions peuvent être menées en parallèle :

1. remettre en cause l'utilisation du numérique et de l'IA, mais prendra du temps pour convaincre l'ensemble de la population
2. mobiliser contre la construction actuelle des campus de datacenters

Des mouvements existent, comme (liste à compléter)

- le Collectif Hiatus
- le Nuage était sous nos pieds (Marseille)
- des Collectifs locaux, comme dans le 93 (MNLE)
- des pétitions (cf liste en **annexe II**)

Suite de l'atelier

- ➔ Rester en contact pour échanges d'informations (données sur les datacenters) et des mobilisations : **Création d'une liste de diffusion**
- ➔ Proposer un tableau récapitulatif des caractéristiques des datacenters (à commencer par l'IdF) à compléter au fur et à mesure (**annexe III**)

Résolutions

L'atelier a témoigné de l'emprise de l'économie numérique sur nos territoires et nos vies dans les contraintes de l'urgence climatique et de pression sur les élus à quelques mois des municipales.

L'hégémonie des géants du numérique entrave la démocratie locale, les collectivités locales sont percutées par des projets surdimensionnés de centres de données souvent reliés à la voracité des GAFAM et autres fonds étrangers.

L'intérêt général est questionné au regard des besoins électriques, des politiques d'aménagement du territoire qui accompagnent les perspectives de développement (social, économique et environnemental) et la nécessaire sobriété énergétique.

C'est pourquoi nous réclamons l'ouverture d'un **débat public** et revendiquons un **moratoire** sur l'implantation de tout nouveau datacenter grande échelle dans la fourniture de grandes quantités de puissance de calcul et de capacité de stockage.

ANNEXE I

Contribution JM Baty / N. Picquart

LUTTE CONTRE LES DATACENTERS – Débat Bagnolet



Depuis 10 ans en Seine-St-Denis et le Nord Est Parisien une lutte s'est installée contre les choix de société portés par le libéralisme et Sarkozy dans les années 2000 sur le Paris Ville monde avec tout ce qui en découle avec Le Grand Paris Express, la société Grand Paris Aménagement, la Société des grands Projets, les Opérations d'Intérêts National, la loi olympique, etc

Se servant de la loi ANRU et de la programmation de 70 000 constructions de logement par an les aménageurs et leurs multinationales du BTP portent sans concertation les projets d'urbanisation des villes, de destruction des espaces vert, amplifié par le besoin de développement des transports en commun entraînant la gentrification, l'exclusion des populations les moins aisées.

Comme l'illustre le faible résultat de la COP 30, 10 ans après la COP 21 du Bourget et ses objectifs de + 1,5° en 2030 sur le début de l'ère industrielle, faute de dispositions contraignantes celui-ci est déjà dépassé. Ainsi sous la pression des lobbys climatosceptique c'est la poursuite de l'utilisation débridée des énergies fossiles et des pesticides. Mercredi le préfet proposait lors d'une commission sur les risques majeurs en Seine Saint Denis de réfléchir à un plan d'adaptation climatique à +4 °en 2100 dans un calme inquiétant.

Nous sommes dans une période de recul des moyens et de l'action politique sur les questions sociales et environnementales. Mais les moyens financiers existent mais ils sont dépensés pour la guerre. Mais les moyens de nombreux organismes sont amputés. Pour changer la société il nous faut créer le rapport de force permettant de sortir du consumérisme qui portent les grands projets inutiles. Les inégalités ne cessent de s'accroître, nous avons besoin de solidarité et de partage des richesses entre les peuples et les individus.

Nous consommons une planète et demi par an. En 2025 le jour du dépassement était le 24 juillet. On sait qu'un membre de 0, 1 % des plus riches produit autant de CO2 en une seule journée qu'un membre des 50% les plus pauvre en un an. Les 10% les plus riches émettent la moitié des Gaz à Effet de Serre qui perturbe notre climat.

La fuite en avant du libéralisme aggrave l'habitabilité de la planète. Le dérèglement climatique engendre de violentes et multiples intempéries impactant les peuples les plus démunis. Les réfugiés climatiques seront rapidement de plus en plus nombreux.

Plus globalement l'intérêt général des populations et la démocratie sont sacrifiés. Au nom de l'emploi et de financement par les industriels des élus acceptent cette course au tout logistique du numérique pour laquelle Macron a promis une enveloppe de 109 milliards. Un exemple sur l'emploi : la Courneuve le data center emploiera environ 150 salariés sur le même lieu ou Eurocopter a fonctionné avec 750 à plus de 1100 ouvriers, cadres, techniciens. Les qualifications ne seront pas non plus les mêmes. Du fait de son passé

industriel la Seine Saint Denis est particulièrement ciblées, une trentaine de data -centers sont annoncés. Mais compte tenu de la densification des villes autour des gares du Grand Paris, les projets sont proposés dans des quartiers urbains denses.

Les data-centers posent une question d'aménagement du territoire mais aussi de mieux connaître et maîtriser les besoins et leurs utilités, il ne faut pas rester captif d'un système nous poussant à l'hyperconsommation, comme en ce moment avec le « Blafarde » ; il n'y a pas que la lumière des écrans qui doit inquiéter ! donc quelles données stockées, de qui proviennent-elles, Qui a la responsabilité de leur gestion ? Une gestion publique ou les multinationales privées. L'implantation dans les zones urbaines denses pose de multiples interrogations : Bruit moteur des générateurs, risque d'îlot de chaleur, stockage important de carburants, de batteries au Lithium-um, de produit de refroidissement contenant des PFAS, craintes de radiations électromagnétiques, électricité accaparée, Qui sera prioritaire ? A Dugny, les data-centers vont consommer 12 fois la consommation des habitants ! Nous ne laisserons pas la Seine-Saint-Denis devenir un département servant de l'Île de France. En 2024 RTE a annoncé un besoin pour le numérique de 7,5 GW soit l'équivalent de la consommation de Île-de-France à la pointe de l'hiver Les projets actuellement planifiés d'ici 2030 consommeraient la production de 3,5 centrales nucléaires.

L'exigence d'un moratoire avant toute nouvelle implantation nous semble indispensable. La limite de nos combats, c'est l'insuffisance de moyens financiers pour affronter les poursuites en justice sur les questions environnementales et le permis de construire.

Énumération conflit 93 : urbanisation, densification, spéculation immobilière (Air des Vents, vendu par le CD 93 70 euros revendu construit plus de 4000euros le M2, Condorcet), destruction terres agricoles (Gonesse depuis 2011 : 460 h au départ, aujourd'hui 120h) et de jardins familiaux et ouvriers (Auber, 1,4 m espace vert par habitant, 4000 m2 de jardins sauvés mais avec de nouvelles propositions de remise en cause), Grand Paris Express, Jeux olympiques et leur loi d'exception, Porte de la Villette et le crématorium stoppé.

Le CDG Express (direct Gare de l'Est Roissy CDG, sans arrêt, entre 27 et 30 euros le trajet, le train des riches, 2,7 milliards de fond public, peu de moyens pour la protection du bruit pour les riverains, Sur ces mêmes lignes pour le RER B les rames neuves qui devaient arriver en 2025 sont repoussées à 2029 /2033, l'exploitation à ciel ouvert des plâtreries, destruction de 47 hectares de bois, collines, espaces humide et naturel (Vaujours, Courtry). Nous avons aussi la bataille contre l'extension le Terminal 4 à Roissy CDG que nous avons réussi à stopper, Actuellement ADP vient de faire une nouvelle proposition pour accroître le trafic de 19% d'ici 2050 (340 mouvements d'avions supplémentaires par jour) Les riverains ne supportent plus l'absence de couvre-feu comme à Orly et dans les autres aéroports européens, ils dénoncent les nuisances sonores de l'aéroport qui amputent quotidiennement leur santé et qualité de vie. La logistique Green Dock, il y a des nuisances générées par les data-centers au niveau de l'environnement ou de la santé humaine, de la consommation d'électricité ou d'eau, d'autres enjeux d'importance existent.

Le défaut de démocratie

Ces projets construits en plein milieu urbain, à proximité de logements et d'équipements accueillant du public (écoles, crèches, etc.) se développent contre de la population. Celle-ci n'est pas informée alors qu'elle est la première à en subir les conséquences : accroissement du bruit, de la pollution atmosphérique, dangerosité des produits utilisés et stockés sur place, comme les groupes électrogènes et les cuves de fioul.

Les habitants découvrent ce qui va se faire près de chez eux bien après qu'un projet ait été accepté par leur commune et leurs élus, bien souvent au moment où s'affiche la tenue d'une enquête publique. Et là il faut que certains soient en capacité de lancer l'alerte et se mobilisent pour se renseigner, élargir l'information, exposer les dangers potentiels d'un tel projet, proposer et coordonner des moyens d'actions.

Des réunions publiques ne sont pas toujours organisées par les villes et quand elles ont lieu ce sont les aménageurs qui discutent avec les habitants présents pour expliquer le projet et affirmer en quoi il est bénéfique. Un des arguments utilisés est qu'il va formidablement bien s'intégrer dans le paysage mais aussi qu'il répond à nos besoins.

C'est ce qui s'est passé lors de la réunion publique sur le data-center d'Aulnay, qui lui est prévu sur une ancienne friche PSA et éloigné du centre-ville. L'aménageur a expliqué que construire un data-center était nécessaire et incontournable car ça répond à l'accroissement de nos besoins : internet, smartphones, télétravail, utilisation de l'intelligence artificielle, etc. En gros un data-center doit faire partie de nos vies pour répondre à l'évolution de nos pratiques quotidiennes. C'est là un élément majeur qui veut faire la démonstration que le projet répond à l'intérêt général qui lui n'est jamais défini de façon claire. Ce qui génère une autre question, celle du choix de société dans laquelle nous désirons vivre, et qui ne nous est jamais posée.

Le choix de société

Les besoins dont il s'agit sont ceux qu'on nous impose et ne viennent pas de nos choix propres, avec le tout numérique, la dématérialisation généralisée, la création d'objets connectés dont on pourrait très bien se passer, mais que la société de consommation capitaliste nous pousse à adopter. Si on posait clairement la question à la population de quoi avez-vous réellement besoin, ce n'est sûrement pas un projet de data-center qui ressortirait du débat public.

La responsabilité des élus

Une part importante du travail qu'on doit mener concerne la responsabilité des élus. Ils prennent souvent leur décision parce qu'on leur dit que le projet va amener de l'argent pour la ville, qu'il va procurer des emplois nouveaux et qu'il participerait donc au développement économique du territoire. Certains ne considèrent que ces aspects là pour donner leur accord sur le projet, sans se poser les questions des conséquences environnementales et de santé publique, sur l'énorme consommation d'électricité et le stockage de fioul qui en fait une bombe à retardement. La multiplicité des projets concentrés dans un rayon restreint, toujours plus gros et plus consommateurs d'énergie, comme c'est le cas en Seine-Saint-Denis, décuple les risques, mais comme les projets sont pris individuellement, on ne fait jamais référence à l'addition de ces risques et on occulte la discussion centrale.

La mobilisation des habitants

La mobilisation de la population est indispensable et celle du collectif du Bourget est un exemple très intéressant. Le maire a déclaré qu'il n'y avait pas de population autour du projet de data-center, ce qui a renforcé la colère des habitants. A partir d'une poignée de personnes mobilisées le collectif s'est élargi, avec des distributions de tracts dans les immeubles environnants, sur le marché, avec une pétition qui est arrivée en quelques jours à près de 18.000 signatures, dépassant le nombre d'habitants de la ville : un phénomène qui a alerté la presse et les médias, mais aussi le préfet qui se demande aujourd'hui ce qui se passe... et à quelques mois des élections municipales une telle opposition sur ce type de projet peut devenir très problématique.

Même le conseil municipal de la ville de Gonesse dans sa séance du 17 novembre a émis à l'unanimité un avis réservé à la demande d'autorisation environnementale concernant la création et la mise en exploitation du datacenter du Bourget.

L'expérience d'autres projets

Aujourd'hui on assiste à une prise de conscience qui se développe autour de grands projets porteurs de nuisances, imposés aux populations. Ces projets sont rejetés de façon unanime et la population a développé une expertise en matière d'arguments, montrant les contradictions par rapport à ce que posent le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF-E), les Plan locaux d'urbanisme (PLU et PLUI), ou les Plans climat air énergie territoriaux.

On peut prendre l'exemple de Green Dock et son entrepôt géant le long de la Seine sur le port de Gennevilliers, situé à 50m de l'Île Saint-Denis qui est zone Natura 2000 et dont la pointe est une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff). Le territoire de Plaine Commune vient de déposer un avis défavorable dans l'enquête publique parce que la société Goodman sous-estime les atteintes à la biodiversité et à la zone Natura 2000 et porte atteinte au paysage, autant d'arguments repris des contributions des habitants et des associations environnementales à l'enquête publique. Et fait notable plus de 1400 contributions ont été déposées pour ce projet.

Si on se réfère au PCAET de Plaine Commune dont l'enquête publique vient de se terminer avec très peu de participation, on trouve des changements notables dans les documents où il dit qu'il ne faut plus construire des bureaux et des data-centers sur le territoire... ceci après avoir largement encouragé leur construction. Cela démontre que les réflexions avancent, en grande partie poussées par les actions, les mobilisations des populations.

Les gens suivent les informations et l'actualité, ils voient les documentaires à la TV sur les data-centers aux USA, ou apprennent qu'un immense incendie s'est déclenché dans un data-center en Corée, et en tirent les conclusions qui s'imposent : ce genre de projet n'est pas soutenable.

Il y a donc des conditions plus favorables aujourd'hui pour mener une campagne offensive contre ces data-centers et enrayer leur développement. Il faut arriver à imposer un moratoire sur ces projets et provoquer un vrai débat publique en Île-de-France.

ANNEXE II

Pétitions datacenters existantes (à compléter)

Le Bourget

https://www.change.org/p/preservons-nos-enfants-notre-air-et-notre-sant%C3%A9-non-au-data-center-du-bourget?source_location=search

Villefontaine

<https://www.change.org/p/stop-au-projet-du-data-center-de-1gw-%C3%A0-villefontaine>

Bouc Bel Air

<https://www.change.org/p/non-au-projet-de-mega-data-center-%C3%A0-bouc-bel-air>

Wissous

<https://www.change.org/p/non-a-l-installation-d-un-data-center-amazon-a-wissous-et-a-ses-nuisances>

Corbeil-Essonnes

<https://www.change.org/p/non-a-l-installation-d-un-data-center-amazon-a-wissous-et-a-ses-nuisances>

Dugny

<https://www.change.org/p/stop-au-data-center-de-dugny-prot%C3%A9geons-nos-enfants-et-notre-cadre-de-vie>

Vitry-sur-Seine

<https://www.change.org/p/suspendre-le-projet-de-datacenter-de-vitry-sur-seine>

Eybens

<https://agir.greenvoice.fr/petitions/non-au-supercalculateur-pour-l-ia-a-eybens>

ANNEXE III - a

Département	77	91	91	91	91
Ville	Fouju	Marcoussis	Nozay	Wissous	Lisses
Groupe	MGX Associé à Mistral AI, Nvidia et BPI France	DATA 4	DATA 4	CyrusOne Commanditaire : Amazon Web Services	CloudHQ
	Emirats Arabes Unis	opérateur français, fonds d'investissement canadien (Brookfield)		US (fonds gérés par Kohlberg Kravis Roberts et Global Infrastructure Partners)	US
Installé / Projet	projet	Installé + projet extension	Projet	Installé + projet extension	projet
Surface site	70 ha	32,5 ha	12,5 ha	2,4 ha	13,7 ha
Nb de data centers	12	20 + 3 (extension)	3		
Consommation d'énergie	1,4 GW	220 MW consommation d'énergie non caractérisée	150 MW 1378 GWh / an d'ici 2030 (augmentation de 20 % de la conso Paris-Saclay)	Phase 1 (constuite) : 19,5 MW Phase 2 : 49,5 MW Phase 3 à venir équivalent à une ville de 60000 habitants	240 MW
GES		Émissions totales inconnues ! 808 t CO2 par les groupes électrogènes	près de 6 % des émissions de GES de Paris-Saclay		12 t CO2, mais ne prend pas en compte les émissions indirectes (conso d'énergie + construction + artificialisation des terres agricoles)
Refroidissement		système de refoissement très consommateur d'eau Quantité non évaluée ! Utilisation de fluides frigorigènes de type gaz fluorés	direct liquid cooling avec eau glycolée	4,5 tonnes de gaz (R134a)	79 t de fluide frigorigène : R134a
Récupération chaleur fatale		pas prévu	valorisation limitée à 10 MW (10 % de la puissance récupérable)	pas prévu	valorisation estimée à 40 MW : faisabilité ? « le territoire s'engage à récupérer la chaleur fatale émise par le Data Center et prévoit notamment son raccordement au futur réseau de chaleur de Corbeil-Essonnes »
Groupes électrogènes		151 groupes	87 groupes puissance thermique 550 MW	15 groupes	
Stockage de carburant		87 cuves enterrées : 3 880 m³ de fioul	HVO ou fioul cuves enterrées : 3120 m³ cuves aériennes : 170000L	400 m3 de fuel enterré	36 cuves de fioul de 70 m³
Évacuation de la chaleur Ressource eau					non quantifié
Pollution de l'air		rejets réguliers de NO ₂ par les groupes électrogènes	Émissions provenant des 87 groupes électrogènes. Risque aggravé par le fait que la qualité de l'air de la zone dépasse déjà les seuils de l'OMS. Le choix de ne pas installer de systèmes de réduction des NOx (SCR) est préjudiciable en cas de panne prolongée.	polluants (NOx, SO2, poussières) rejetés par les 6 cheminées de 18 mètres de haut contrôlés	
pollution sonore		actualisation de la modélisation des 23 datacenters à faire !		Vérifié que tous les 5 ans	
Autre risque			Gaz isolant SF6 dans les sous-stations électriques		
Commentaires		La proximité des deux sites DATA 4/PAR3, distants de seulement 1,7 km, amplifie les risques environnementaux à une échelle territoriale. Les pollutions atmosphériques et la pression sur le réseau électrique ne peuvent plus être traitées isolément : la somme des 151 groupes électrogènes de Marcoussis et des 87 groupes de Nozay crée un risque de saturation locale des capacités environnementales (air, bruit) et de mise sous tension du système énergétique régional. Cette concentration exige une approche globale et exhaustive des bilans environnementaux et des mesures de suivi en phase d'exploitation.		Le maire de Wissous s'est opposé à l'extension (phase 2), mais le tribunal administratif de Versailles a annulé le refus (jugement du 27 juin 2023), confirmé par la cour, saisie en appel par la commune (8 octobre 2025)	implanté sur la ZAC des Folies, avec artificialisation de terres agricoles (14 ha) + impact sur la biodiversité
Collectifs d'opposition				Collectif Montjean	

ANNEXE III – b

Département	93	93	93	94	94
Ville	Le Bourget	Dugny	La Courneuve	Rungis	Villeneuve-Saint-Georges
Groupe	Aménageur SEGRO	Digital Realty	Digital Realty	Icade	Aménageur Goodmann
		US	US		Australie
Installé / Projet	projet	projet	construit	projet	projet
Surface site	3,5 ha	9,5 ha	7 ha	3,14 ha	2 x 5 ha
Nb de data centers		3	4		2
Consommation d'énergie	75 MW 526 GWh /an (augmentation de 11 % de la communauté d'agglo Terres d'Envol)	200 MW 1 930 GWh /an	130 MW	130 MW 735,8 GWh /an	105 MW 180 GWh /an
GES	3370 t équivalent CO2 avec fct avec HVO 4108 t équivalent CO2 avec fct avec fioul	117 ktCO2e en opération		891 000 tCO2eq Fuite de gaz très émetteurs non pris en compte (ex. SF6)	39 kt éq. CO2
Refroidissement	fluide frigorigène R1234ze (PFAs !) Évacuation de la chaleur vers l'atmosphère + mise en place d'une pompe à chaleur	eau glycolée + R1234ze (44 T)	fluide frigorigène R513a Quantité : 32 T	gaz frigorigène	
Récupération chaleur fatale	pas prévu Valorisation : 12 MW contrat de DSP pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur les communes de Dugny et du Bourget ?	raccordement à un réseau de chaleur non assuré		Valorisation limitée à 10 MW pour alimenter le réseau de chaleur du MIN de Rungis et de la ville ? (condition de l'agrément par le préfet)	uniquement évoqué
Groupes électrogènes	33 groupes	108 groupes	72 groupes Puissance thermique 356 MW	59 groupes	84 groupes
Stockage de carburant	HVO + fioul	HVO (6750 m³) ou fioul 3 cuves de 400 L	36 cuves enterrées d'une capacité de 75000 L	HVO ou fioul	Cuves enterrées HVO ou fioul
Évacuation de la chaleur Ressource eau	risque d'îlot de chaleur	Conso : 1650 m³ /an	50 millions L eau /an	évacuation dans l'atmosphère : îlot de chaleur !	
Pollution de l'air				concentrations à revoir sur dioxyde d'azote dioxyde de soufre et parti- cules fines PM 10 et PM 2,5	principal impact lié aux rejets atmosphériques induits par des groupes électrogènes (oxydes d'azote, particules fines et dioxyde de soufre)
pollution sonore				risque de gêne pour les populations riveraines	
Autre risque					
Commentaires	2 autres data centers présents dans un rayon de 3 km autour du site sur la commune de la Courneuve. Situé dans une zone très urbanisée (école à 100 m)			situé à 120 m de nouveaux logements Impact sur la faune et la flore	
Collectifs d'opposition	MNLE-93				